

CONDITIONS GENERALES ET INFORMATIONS PRATIQUES

Information et réservation

Téléphone 06 58 54 21 24 - Email : grandenoe@gmail.com

La Grande Noë 61 290 Moulicent

Arrivées sur site entre 15h et 19h, accès cabanes 17h, départ 10h. Merci de ne pas dépasser ces horaires.

1/ Règlements

Le montant du séjour est à verser en intégralité à la réservation.

2/ Moyens de paiement

Virement bancaire : Banque Caisse d'Épargne de Mortagne-au-Perche.

RIB : 11425 00200 0800022342973

IBAN : FR76 1142 5002 0008 0002 2342 973

BIC : CEPFRPP142

Chèque bancaire à l'ordre de la SARL de La Grande Noë.

3/ Garanties

a- Modification ou annulation de séjour par vous-même AVANT votre arrivée : en cas de maladie grave, accident grave ou décès et sur présentation d'un certificat médical ou de décès nous vous proposerons soit le report de votre séjour en cabane à une date ultérieure dans les 12 mois courants soit le remboursement de votre règlement.

Pour tout séjour annulé de plus de 30 jours avant la date d'arrivée, et n'entrant pas dans les clauses d'annulations mentionnées ci-dessus, nous retiendrons l'équivalent de 30% du séjour. Entre 30 et 8 jours avant le séjour, il sera retenu 60% du montant. Pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise à La Grande Noë.

b- Modification ou annulation de séjour par vous-même SUR SITE : dans le cas d'un refus d'accéder à votre cabane (peur, vertige...) le relogement proposé sera à vos frais. Aucune indemnité ne pourra être réclamée.

c- Modification ou annulation en cas d'alerte météo :

En cas d'alerte météo orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels : intempéries, tempête ou orage, la direction se réserve le droit d'annuler les séjours pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, nous vous proposerons un report de date dans les 12 mois courant sans frais supplémentaires. Aucune indemnité ne pourra être réclamée.

d- CAS DE FORCE MAJEURE (Covid-19 et autre pandémie déclarée) :

Sauf décret ou ordonnance prévalant sur les conditions énoncées ci-dessous, tout séjour ne pouvant être honoré sera soumis aux dispositions suivantes :

- En cas de nouvelles mesures gouvernementales (restrictions kilométriques, confinement national ou local, fermeture des établissements ou des frontières, etc.) empêchant votre venue, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois.
- Si un des occupants est testé positif au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie), sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initiale.
- Si un des occupants est cas contact au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie), sur présentation d'un justificatif de l'assurance maladie, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initiale.

• Si votre enfant mineur est testé positif au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie), sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initiale. Pour toute demande de report de séjour pour cas de force majeure, merci de faire parvenir votre requête par email à l'établissement aux coordonnées indiquées sur votre confirmation de séjour. En revanche, si vous souhaitez annuler ou reporter votre séjour mais que vous n'avez pas de justificatif à fournir, les conditions d'annulation et de modification mentionnées s'appliqueront.

4/ Tarifs

Les tarifs figurant sur notre site internet ou nos brochures s'entendent toutes taxes comprises. Nos prix sont calculés sur la base des taux de TVA en vigueur et sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de ceux-ci. Cependant le prix indiqué au client lors de la réservation fait foi et ne peut en aucun cas être modifié, sauf si le client vient à changer les paramètres de sa réservation (modification du type d'hébergement, du nombre de personnes, des dates de séjours et/ou ajout/retrait de prestations).

5/ Capacité

Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

6/ Enfants

- L'âge des enfants est calculé par rapport à leur date d'anniversaire et la date de début du séjour.
- Les cabanes familiales peuvent recevoir les enfants dès 2 ans, sous la responsabilité et la surveillance des parents.
- La cabane « échelle » n'est accessible qu'à partir de 12 ans.

7/ Conditions particulières

L'accès aux cabanes « échelle » est hélas interdit aux femmes enceintes, aux personnes sujettes au vertige, ayant des problèmes cardiaques ou de vue, au somnambulisme. La Grande Noë propose un hébergement atypique, sans eau ni électricité dans ses cabanes. Elle ne pourra se tenir responsable d'un départ anticipé pour cause de froid, humidité, ou autres raisons liées au confort. Le client se doit de se munir de vêtements adéquats et couverture supplémentaire si nécessaire.

8/ Animaux

Nos amis les animaux domestiques ne sont pas admis dans les cabanes.

9/ Objets de valeur

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les cabanes.

10/ Réclamations

Tout réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec AR dans les 30 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante : SARL de La Grande Noë - 61290 Moulicent.

11/ Litige

- ♦ Pour préparer votre séjour, il est indispensable de vous munir d'un téléphone portable chargé.
- ♦ 3 jours avant votre venue, nous vous prions de bien vouloir convenir d'une heure d'arrivée (entre 15 h et 19 h) et de commander, si vous le désirez, vos paniers repas.
- ♦ En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute il est impératif de nous prévenir.
- ♦ Dépôt de garantie : pour les groupes de plus de 5 personnes, nous vous demanderons à votre arrivée le versement d'un dépôt de garantie de 300€ pour couvrir le cas échéant le coût du matériel endommagé ou manquant et une remise en état des lieux. Payable par chèque, il vous sera restitué lors de votre départ.
- ♦ Pendant votre séjour, nous vous demandons de respecter toutes les consignes de sécurité telles qu'elles vous auront été expliquées.
- ♦ Un livre d'or est à votre disposition dans chaque cabane, afin de recueillir vos impressions.
- ♦ Le jour de votre départ, les cabanes doivent être libérées **avant 10h**. Il vous est demandé de laisser l'endroit aussi propre que possible et de restituer le matériel confié à l'endroit indiqué. Vous êtes attendu à la ferme pour les dernières formalités.

12/ Bons cadeaux

Les bons cadeaux ont une validité d'un an à compter de la date d'achat. Au-delà d'un an, le bon cadeau sera périmé.

Pour rappel, toutes les sommes versées pour l'achat d'un bon cadeau non utilisé resteront acquises par la Grande Noë. Les bons cadeaux ne sont pas remboursables.